Pro Grout™ Xtreme

Système de Coulis et de Mortier de la Nouvelle Génération, Tout-En-Un, Résistant aux taches et aux produits chimiques

Pro Grout Xtreme est un mortier de pose et un coulis novateur « tout-en-un », unique, très léger, de la nouvelle génération des résines époxydiques qui permet de fusionner les multiples caractéristiques-clés pour le bénéfice de l'utilisateur. Pro Grout Xtreme est un coulis résistant aux taches, **sans éraflure**, sans affaissement et qui procure une constance de couleur et une facilité d'entretien exceptionnelles. Il constitue un mortier-coulis de haut rendement, qui se nettoie à l'eau, qui ne se détériore pas et dont les performances surpassent celles des mortiers et des coulis ordinaires à base de ciment.

Usages

- Comme MORTIER-ADHÉSIF DE CLASSE INDUSTRIELLE pour la plupart des carrelages, dallages et pierres naturelles sensibles à l'humidité, tels que les marbres verts et rouges ;
- Pour les installations résidentielles, commerciales, industrielles et institutionnelles qui exigent une résistance supérieure ;
- Pour une rigoureuse résistance à l'agression fortement corrosive des aliments, breuvages et produits chimiques, utilisés ou traités dans les cuisines commerciales et institutionnelles, les usines d'embouteillage et de préparation alimentaire, les hôpitaux, les laboratoires, les brasseries et plus encore ;
- Pour usages à l'intérieur et dans les aires humides sur sol, murs et comptoirs ;
- Combat la moisissure et les champignons ;
- Comme COULIS À JOINTOIEMENT lorsque la largeur des joints se situe entre 0,8 mm (1/32") et 12 mm (1/2") ;
- Une formule de Technologie TRÈS LÉGER possédant les propriétés "sans affaissement" comme coulis, 33% plus légère que les produits époxydiques conventionnels ;
- Contient des matériaux recyclés, (50 % Post-Consommation), surpassant les objectifs et les exigences LEED® ;
- Un produit de la gamme "Super Setting Technology™" de Proma : temps ouvrable plus long, consistance ultra-crémeuse et facile à l'emploi, comme coulis ou comme mortier adhésif pour carrelage ;
- Sans COV ;
- **Excède les exigences normatives ANSI A118.3.**

Béton | **Plancher époxyde, Acier** | **Contreplaqué de catégorie "Extérieur"** | **Carreaux de vinyle et de vinyle-amiante ainsi que le revêtement de sol vinylique solide (sans endos spongieux)** | **Vieux Carrelages**

Supports convenables

- Béton complètement mûr et totalement sec (âgé d'au moins 28 jours)
- Blocs de béton ou de maçonnerie
- Panneaux d'appui en béton léger
- Chapes, enduits, couches de nivellement et lits de mortier
- Panneaux d'appui en placoplâtre (en zones INTÉRIEURES sèches seulement)
- Pour les dessus de comptoir et les planchers d'intérieur résidentiels à passage déambulatoire léger et strictement en zones sèches, un assemblage bien appuyé d'au moins 32 mm (1-1/4") d'épaisseur de panneaux de contreplaqué de sapin Douglas (ACNOR /CSA 121) de catégorie 'EXTERIEUR' certifié CANPLY (SELECT) ou (SEL-TF) posés en doublé
- Carrelages de céramique existants (exclusivement à l'intérieur)*
- Sols en béton-granito (Ciment-Terrazzo)*
- Plancher époxyde, Acier*
- Surface de plastique stratifiée (pour les dessus de comptoir intérieur seulement)*
- Carreaux de vinyle et de vinyle-amiante ainsi que le revêtement de sol vinylique solide (sans endos spongieux) *

**Moyennant un apprêtage approprié tel qu'indiqué dans le« GUIDE DE PRÉPARATION DES SURFACES » de PROMA*

Emballage

Trousse de 1 L (0,26 gal US) ; trousse de 3 L (0,79 gal US)

Restrictions

- Ne pas appliquer lorsque la température est inférieure à 15 °C (60 °F) ou supérieure à 35 °C (95 °F).
- Ne pas employer directement sur les panneaux de particules, d'aggloméré, de Lauan, de masonite, de fibres orientées (OSB) ni sur les produits de ragréage ou de surfaçage à base de gypse ou tout support instable.
- Ne pas employer ce produit si le substrat de béton comporte des conditions hydrostatiques ou des problèmes chroniques d'humidité.

Préparation de la surface d'appui

(Pour les détails complets, se référer au "Guide de Préparation des Surfaces")

- La surface portante doit être saine, solide, stable, de niveau, d'équerre et d'une planéité juste à .002 (1/4" dans 10'-0") près conformément aux exigences normatives ANSI A108.
- La surface doit être propre et exempte de poussière, d'huile, de graisse, d'enduit bitumineux, de cire, de peinture, de durcisseur, de vernis, d'apprêt, de bouche-pores, de décoffrant et de tout résidu ou saleté pouvant empêcher ou réduire l'adhérence.
- Toute trace d'acide, d'alcali concentré ou d'agents chimiques et de nettoyage doit être neutralisé ou enlevé.
- Les surfaces de béton doivent être saines, solides, complètement durcies et vieilles d'au moins 28 jours. Les dalles sur sol et en sous-sol doivent reposer sur une membrane pare-vapeur efficace.
- Le béton de soutien et d'appui doit être sec et exempt de conditions hydrostatiques ou d'humidité chronique. Effectuer un test d'émission d'humidité (ASTM F-1869) avant de procéder à l'application du carrelage. L'émission de vapeur d'eau provenant du béton ne doit pas dépasser 1,3 kg / 93 m^2 (3 lb / 1000 pi^2) par 24 heures.

Pro Grout™ Xtreme (suite)

Préparation de la surface d'appui (suite)

- Dépolir les surfaces de béton lisses par un procédé mécanique approuvé par l'ingénierie (grenaillage, scarification, ponçage, meulage, jet de sable, jet d'eau à pression, etc.) afin d'éliminer complètement la saleté, la peinture, les recouvrements mal collés et les particules lâches ainsi que pour profiler la surface et la doter d'une rugosité superficielle suffisante pour favoriser une bonne adhérence des produits de ragréage, de nivellement ou de pose des carrelages.
- Pour les carrelages de céramique ou de porcelaine de 30 x 30 cm (12" x 12") ou moins, la conception structurale de la charpente ne doit pas permettre un affaissement ou une déflexion au-delà de 1/360 de la portée lorsque soumis à l'épreuve selon la méthode ASTM C 627 sous une charge concentrée jusqu'à 136 kg (300 lb). Pour les carrelages de forme rectangulaire dont la plus petite dimension dépasse 38 cm (15") et les carrelages de 45 x 45 cm (18") jusqu'à 58 x 58 cm (23" x 23") cet affaissement ne doit pas dépasser L/540 sauf si une membrane pare-fissures est incorporé dans le système. **Pour les carrelages de 60 x 60 cm (24" x 24") et plus et pour TOUS les revêtements de pierre de TOUTES DIMENSIONS, l'affaissement ou la déflexion maximum ne doit jamais dépasser L/720.**

Températures de surface et ambiante

- Idéalement, pour obtenir de meilleurs résultats et faciliter l'application, les températures de surface et de la pièce devraient être réglées et maintenues à environ 22 °C (72 °F).
- Dans des conditions de chaleur extrêmes ou si les surfaces sont chaudes, les mortiers époxydes durcissent et murissent plus rapidement, permettant moins de temps pour effectuer l'installation et les ajustements. Des précautions doivent alors être prises pour s'assurer que l'époxyde ne fasse pas de prise éclair. Le refroidissement du mélange peut être effectué en déposant le seau contenant le mélange époxyde sur un lit de glace ou dans un plus grand contenant d'eau froide. Ceci aura pour effet de ralentir le processus de durcissement et de prolonger le temps disponible pour l'installation.
- Réciproquement, le temps froid rend l'époxyde plus ferme et plus difficile à étaler avec un temps ouvert presque indéfini. Dans ce cas, déposer les UNITÉS NON OUVERTES SCELLÉES du mortier époxyde dans un contenant d'eau CHAUDE pendant 15 à 20 minutes afin de ramollir le mélange et d'accélérer le temps ouvert.
- En optant pour l'une ou l'autre de ces procédures, une attention particulière doit être exercée pour éviter que la glace ou l'eau s'introduise dans le mélange époxyde.

Attention

Porter des gants en caoutchouc, des lunettes de sécurité et des vêtements longs. Éviter le contact avec la peau et les yeux pendant la manipulation, le mélange, l'application et le nettoyage. Se laver les mains souvent avec de l'eau et du savon, particulièrement après chaque mélange, aux périodes de relâche et avant les repas. CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer abondamment et complètement les yeux avec de l'eau. Si l'irritation persiste, obtenir une attention médicale. CONTACT AVEC LA PEAU : Enlever les vêtements contaminés et lavez la peau avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Mélange

Remarque : Afin de tirer le maximum de force et de performance et d'obtenir une nuance qui sera uniformément homogène une fois que le produit est posé, il est essentiel vider et de mélanger ensemble TOUT LE CONTENU de chacune des trois composantes qui constituent le produit.

1. Verser en grattant le fond et la paroi du contenant TOUT LE CONTENU de la Partie A (la résine) dans le seau à mélanger.
2. Verser en grattant le fond et la paroi du contenant TOUT LE CONTENU de la Partie B (le durcisseur) dans le seau à mélanger.
3. Brasser et mélanger complètement les parties A et B à l'aide d'un malaxeur à rotation lente (max. 300 T/M), jusqu'à consistance homogène. (30 secondes).
4. Ajouter graduellement tout le contenu de la poudre en mélangeant lentement.
5. Mélanger le tout jusqu'à ce que le mélange soit de consistance et de couleur homogène. (Environ 2 minutes). NE PAS BRASSER TROP LONGTEMPS ; ceci pourrait, en le rendant trop ferme, réduire considérablement la vie utile du mélange.
6. Nettoyer les outils et les mains avec de l'eau immédiatement pendant que le produit est encore frais car une fois qu'il aura durci, il sera impossible de le déloger.

Mode d'emploi

1. Employer une truelle dentelée appropriée ayant des encoches suffisamment profondes pour assurer qu'au moins 80 % de la surface à l'endos du carrelage fasse contact avec le mortier. (95 % dans les cas d'application dans les zones d'eau, les sols à sollicitation commerciale et industrielle (Se référer à la méthode d'installation normalisée ANSI A108.6, manuel TCNA HANDBOOK for CERAMIC TILE INSTALLATION et au Guide d'installation des carrelages 09 30 00 de l'ACTTM).
2. À l'aide du rebord plat de la truelle, étaler un mince couche-pression d'adhésif époxydique sur la surface d'appui puis IMMÉDIATEMENT (sans tarder) continuer à appliquer, cette fois en striant le mélange époxy en raies continues avec le côté denté de la truelle de façon à obtenir un lit de prise bien égal. Sur les murs et lambris, strier les raies d'adhésif époxydique dans le sens horizontal. Ne pas étaler plus d'adhésif que ce qui peut être recouvert de carrelages dans une période de 5 à 10 minutes [i.e. environ 1 m^2 (10 pi.car.)] à une température superficielle et ambiante normale de 22 °C (72 °F).
3. Ne pas tremper ni mouiller les carrelages avant de les installer, ni les poser si l'époxy a séché partiellement. Ne pas laisser l'époxy durcir sans le recouvrir car, une fois durci, il est presqu'impossible de l'enlever.
4. Appliquer les carrelages avec fermeté en les pressant dans l'adhésif frais avec un léger mouvement de va-et-vient en sens transversal aux rainures afin de bien les aplanir et tapoter légèrement les carrelages pour établir un bon contact adhésif avec l'endos des carrelages.
5. Chacun des carrelages doit être bien enlisé et pleinement supporté dans l'époxy, en particulier les coins et les rebords. Périodiquement, lever des carreaux au hasard pour vérifier l'endos et s'assurer qu'il y a une couverture de contact adéquate.
6. Effectuer les ajustements et l'alignement immédiatement au fur et à mesure après avoir déposé et tapoté les carrelages.
7. Nettoyer l'excédent d'époxy des espacements et essuyer les bavures et les taches au fur et à mesure à l'aide d'un chiffon humide avant que l'époxy ne sèche. Ne pas laisser l'époxy durcir sur la surface des carrelages car, le cas échéant, il sera très difficile de l'enlever.
8. À une température superficielle et ambiante normale de 22 °C (72 °F), ne pas jointoyer, ne pas mettre les pieds sur les carrelages ni les déplacer pendant au moins 24 heures après les avoir installés. Si la température est plus fraîche ou froide, un délai de protection et de durcissement plus long doit être respecté, même si ce n'est que pour y déposer le pied.
9. Laver les outils à grande eau et se laver les mains à l'eau et au savon pendant que l'époxy est encore frais.

Joints d'expansion et de contrôle

- Installer des joints de contrôle et de relâche autour des encadrements (ou des panneaux) et au pied des colonnes, des murs, des murets et des bordures.
- Installer des joints de contrôle et de relâche dans tous les sens en long et en large avec le minimum de largeur et d'espacement requis selon les recommandations du Tile Council of North America, dessin de référence numéro EJ-171 du TCNA HANDBOOK FOR CERAMIC TILE INSTALLATION ou de l'ACTTM, dessin de référence numéro 301 MJ du MANUEL D'INSTALLATION DE TUILE - GUIDE POUR DEVIS 09300 -. ATTENTION - : En aucun cas, les joints de rupture ne devront être effectués en sciant les carrelages ou les pierres déjà installés. Poser le dallage jusqu'en bordure du joint, arrêter, tailler au besoin et reprendre la pose à partir du rebord opposé de l'autre coté du joint. Bien gratter et nettoyer l'intérieur de l'espacement avant de continuer plus loin.
- NE PAS COMBLER LES JOINTS DE CONTRÔLE ET D'EXPANSION TANT QU'IL RESTE DU JOINTOIEMENT À ACCOMPLIR.
- Remplir les espaces d'un cordon compressible et d'un mastic de scellement flexible de marque reconnu dans l'industrie. Suivre les directives du fabricant pour la pose du mastic.

Mûrissement et protection

- Généralité : Protéger les carrelages des intempéries, du gel, de la chaleur excessive, du mouillage prolongé et de l'immersion pendant au moins 14 jours à compter de la fin de l'installation.
- Protection des sols : Ne pas mettre les pieds ni permettre la circulation, même déambulatoire, au moins pendant les premières 24 heures. La circulation légère peut être ouverte aux piétons après 24 heures, la circulation normale après 72 heures. L'achalandage commercial lourd et la sollicitation industrielle ne peuvent être permis qu'après 7 jours de mûrissement.

(suite à la page 4)

RÉSISTANCE CHIMIQUE

La résistance de Pro Grout Xtreme aux produits chimiques varie dépendamment de la concentration du produit chimique en cause, de la température et du temps d'exposition. Les tests de laboratoire effectués sur le Pro Grout Xtreme ont révélé une résistance qui varie selon les différents produits chimiques en cause. Les tableaux ci-dessous doivent être considérés comme un guide général en vue d'applications comportant Pro Grout Xtreme. Des tests spécifiques peuvent être effectués sur demande.

ACIDES		
Type	Concentration	Degré de résistance
Vinaigre	2,5 %	A
	5 %	A
	10 %	C
Acide chlorhydrique	10 %	A
	30 %	A
Acide chromique	20 %	C
Acide citrique	10 %	A
Acide formique	2,5 %	A
	10 %	C
Acide lactique	2,5 %	A
	5 %	A
Acide nitrique	10 %	A
	50 %	C
Acide oléique		C
Acide phosphorique	50 %	A
	75 %	B
Acide sulfurique	1,5 %	A
	10 %	A
	96 %	C
Acide tannique	10 %	A
Acide oxalique	10 %	A

SOLUTIONS SALINES ET BASIQUES		
Type	Concentration	Degré de résistance
Solution d'ammoniac	25%	A
Soude caustique	50%	A
Solution d'hypochlorite	10%	C
Act. CL 6.4 g / L		A
Act. CL 165 g / L		A

A – Excellente résistance
B – Bonne résistance (un contact prolongé pourrait causer la détérioration)
C – Peu ou pas de résistance

SOLVANTS	
Type	Degré de résistance
Acétone	C
Ethylène glycol	B
Glycérol	A
Perchlorure d'éthylène	C
Tétrachlorure de carbone	B
Alcool éthylique	A
Trichlorure d'éthane	C
Chloroforme	C
Chlorure de méthylène	C
Furane tétra-hydrique	C
Toluène	C
Bisulfite de carbone	B
Essence minérale	A
Benzène	C
Méthyle cellosolve	C
Xylène	C

HUILES ET PRODUITS COMBUSTIBLES	
Type	Degré de résistance
Gazoline	A
Térébenthine	A
Fuel Diesel	A
Huile d'arachide	A
Bitume	A
Huile d'olive	A
Mazout	A

Pro Grout™ Xtreme (suite)

Mûrissement et protection (suite)

- Protection contre les taches alimentaires et l'agression des agents chimiques : Protéger les sols, les murs et les dessus de comptoirs des produits alimentaires et des agents chimiques doux au moins pendant les 10 premiers jours.
- Protection des murs, lambris et parois : protéger les murs, lambris et parois de l'impact et de la vibration pendant au moins 24 heures (ou le temps requis selon les instructions pour l'adhésif ou le mortier de pose).
- Protéger les carrelages des acides et des alcalins industriels au moins pendant les 14 premiers jours.
- Savons, détergents et produits d'entretien : Ne pas employer de savons, de détergents ou de produits d'entretien au moins pendant les premières 72 heures après la fin de l'installation.

Remarque : La chaleur, le froid et l'humidité relative ambiante affectent les propriétés de séchage et de durcissement des produits à base de ciment et des produits époxy. Prévoir des délais prolongés de mûrissement et de protection lorsque la température est décroissante et inférieure à 15 °C (60 °F).

Application comme COULIS

Pour plus de détails, voir la fiche technique du Pro Grout Xtreme (coulis)]
(Produits de jointoiement / Coulis à rendement supérieur).

Garantie

PROMA certifie que ce produit a été fabriqué à l'aide de matières premières de toute première qualité et en garantit l'état vendable et la qualité, pourvu qu'il soit utilisé pour l'usage auquel il est destiné. Dans le cadre de cette garantie, la responsabilité de PROMA se limite à remplacer le produit prouvé défectueux. Le vendeur et le fabricant ne seront pas tenus responsables des blessures, pertes et dommages, directs ou indirects, découlant de l'emploi de ce produit ou de son incapacité d'emploi.

Données Techniques pour le Pro Grout Xtreme (Mortier) ANSI A118.3 (@23 °C / 50 % HR)

Durée de vie du mélange : ..... > 1 heure
Prise initiale : ..... > 2 heures
Murissement ultime : ..... 21 jours
Délai avant circulation légère de piétons : ..... 24 heures
Délai avant de permettre la circulation normale: ..... 72 heures
Délai avant circulation lourde et industrielle : ..... 7 jours
Délai avant immersion ou gel : ..... 21 days
Résistance à la compression 28 jours: ..... ≥ 47 MPa (6 800 po²)
Résistance à l'étirement : ..... ≥ 6,9 MPa (1 000 po²)
Résistance au cisaillement (Dallage sur dallage) ..... ≥8,1 MPa (1 180 po²)
Retrait linéaire (%) ASTM C531 après 7 jours : ..... < 0,20 %
Contenu COV : ..... 0 g/L
Consommation approximative (pour trousse de 3 L [0,79 gal US])
truelle à dents de scie (en V) de 4 mm (5/32") : ..... 3,9 m² (45 pi²)
truelle de 6 x 6 x 6 mm (1/4" x 1/4" x 1/4") : ..... 1,86 m² (20 pi²)

Temps de Conservation :
12 mois si le produit est conservé dans son emballage d'origine, non ouvert et entreposé dans un endroit sec.

Santé et Sécurité :
Pour les directives complètes, se référer aux fiches signalétiques de santé et sécurité (FSSS).

Pour toute information:

Adhésifs PROMA Inc.
9801, Parkway, Anjou (Québec), Canada H1J 1B4
Tél. : 514.852.8585
Télécopieur : 514.852.8225
Sans frais : 1 866.51.PROMA (77662)
Courriel : info@proma.ca